



Panneaux de publicité : ces communes n'en veulent plus

TF1 | Reportage Léa Deschateaux, Charles Arigoni et Jean-Vincent Molinié
Publié le 22 septembre 2022 à 20h15, mis à jour le 23 septembre 2022 à 10h56

Les panneaux publicitaires ont poussé de façon anarchique ces 20 dernières années.

S'ils rapportent de l'argent aux communes qui les acceptent, ils enlaidissent aussi les paysages.

Et des associations se mobilisent pour les retirer.

À l'entrée des villes, le long des routes, les panneaux publicitaires sont de plus en plus nombreux. Ils sont partout, même dans les petites communes. Pourtant, le code de l'environnement interdit de mettre des panneaux publicitaires dans les villes de moins de 10 000 habitants, comme c'est le cas à Lodève. Certains estiment d'ailleurs qu'il y en a trop et qu'il faut les enlever.

Les retirer, c'est justement le combat de l'association **Paysages de France** depuis plusieurs mois. Danny Perrenot, l'administratrice, se bat pour faire respecter la loi et a déjà obtenu le retrait de huit panneaux au sol. *"Ici, nous sommes devant l'un des deux derniers panneaux publicitaires au sol sur la commune de Lodève"*, nous montre-t-elle.

Nous avons contacté l'entreprise qui les possède, mais sa directrice n'a pas souhaité répondre à nos questions. *"On n'a pas de commentaires à faire sur ce type de dossier"*, a-t-elle déclaré. Pourtant l'entreprise risque 7 500 euros d'amende pour chaque publicité. Si dans les petites communes la municipalité est impuissante, les villes de plus de 10 000 habitants peuvent réguler l'installation de ces panneaux. C'est le cas de Béziers, où la chasse aux panneaux s'est lancée.

[Reportage TF1](#) (2 min)